

Société des Amis du Vieux Cordes

Bulletin d'adhésion

à renvoyer à Mme Marie-Josèphe Boyé 10 Grand Rue de la Barbacane 81170 Cordes sur Ciel
ou contact@savc.fr

- J'adhère ou je renouvelle mon adhésion 30€ Montant inférieur €
- Je fais un don à l'association €
- TOTAL Don + Adhésion = €
- Je veux aussi être membre actif impliqué dans la SAVC
- Paiement par chèque libellé au nom de « Société des Amis du Vieux Cordes »
- Paiement CB Paypal

Tout versement au moins égal à 30€ (adhésion ou don) donne droit pour un particulier jusqu'à **66% de déduction d'impôt sur le revenu**, tenez-en compte dans votre générosité. Le justificatif fiscal pour un versement à l'association en 2019 est envoyé au début 2020 (la Fondation du Patrimoine envoie le reçu fiscal de son côté sans minimum de don). Pour les entreprises le versement donne droit à une déduction allant jusqu'à 60% sur le bénéfice de l'entreprise : BIC, BA, BNC. Ne pas oublier de mentionner le nom de la société.

Nom Prénom

Société

Adresse

CP Ville

E-mail Tel

Date

Signature :

Les membres actifs de l'association sont ceux à jour de leur cotisation ou les donateurs qui ont exprimé le souhait de l'être. Ils votent les résolutions lors des Assemblées Générales. L'adhésion est valable 1 an.